



INITIAL PROGRESS

## FEUILLE DE RENSEIGNEMENT INDIVIDUELLE

Civilité :  M  Mme  Mlle

Nom :  Prénoms :

Date de naissance :  Age mineur :  (Joindre l'autorisation parentale)

Adresse e-mail :

Adresse postale :

Ville :  Code Postal :  Pays :

Téléphone fixe :  Téléphone portable :

Profession :

### Coordonnées de la personne à prévenir en cas d'accident

Son Nom :  Son Prénom :

Son Adresse postale :

Sa Ville :  Son Téléphone :

### Information à remplir par les stagiaires

Date de la visite médicale :  (Joindre une copie)  Autres sports :

Poids :  Kg (pour le calcul du PTV poids total volant) Taille :  Cm (pour le choix d'une Sellette adaptée)

### Information Assurance

Code assurance : SAAM :  Numéro d'affiliation de l'école :

N° Client :  N° Contrat :  (Joindre une copie de l'attestation)

### Choisir le Type de : Découvertes ou Stages

|   |  |   |
|---|--|---|
| <input type="checkbox"/> Inscription – CLUB-ECOLE | <input type="checkbox"/> Stage – PROGRESS              | <input type="checkbox"/> Stage – INITIATEUR CLUB ECOLE    |
| <input type="checkbox"/> Abonnement – CLUB-ECOLE  | <input type="checkbox"/> Stage – THERMIQUE XC          | <input type="checkbox"/> Cours– THEORIQUE                 |
| <input type="checkbox"/> Stage – ACCESS           | <input type="checkbox"/> Stage – CROSS                 | <input type="checkbox"/> Brevet - PILOTE B et B+          |
| <input type="checkbox"/> Stage – INITIAL          | <input type="checkbox"/> Stage – Qualification Biplace | <input type="checkbox"/> Sortie CLUB-ECOLE dans les ALPES |

J'autorise le Club École de Parapente INITIAL PROGRESS, pour sa communication interne et/ou externe à utiliser l'image de la personne objet de la présente fiche, et cela sur tout type de support.

Par ailleurs, les présentes informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au Club École de Parapente INITIAL PROGRESS et également à la Fédération

Ces données sont nécessaires à l'organisation des activités tant du Club École de Parapente INITIAL PROGRESS (gestion des membres) que la Fédération (licences et informations)

Conformément à la loi « informatique et libertés » du 06 Janvier 1978, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent.

Je déclare avoir pris connaissance de la notice intitulée « NOTICE D'INSCRIPTION DES STAGES ET DÉCOUVERTES D'INITIAL PROGRESS » (imprimée au verso)

Date :

Signature du demandeur

(Signature des parents pour les mineurs)

Signature numérique

Signature manuscrite

# NOTICE D'INSCRIPTION DES STAGES ET DÉCOUVERTES D'INITIAL PROGRESS

INITIAL PROGRESS LE 26 NOVEMBRE 2015

## QUI PEUT S'INSCRIRE AUX STAGES D'INITIAL PROGRESS ?

Les stages d'INITIAL PROGRESS s'adressent en priorité à **tous ceux qui désirent s'initier au pilotage d'un parapente**.

- les **enfants dont l'âge légal pour débiter est de 12 ans**, c'est surtout une question de poids et de maturité.
- les **plus âgés, il n'y a pas de limite**, si ce n'est celles imposées par la condition physique.
- les **pilotes qui ont pour objectif de découvrir et choisir le meilleur site** en fonction des conditions aérologiques.
- les **pilotes qui souhaitent s'initier au vol de distance et de durée**, dont les objectifs sont l'autonomie complète sur des sites inconnus.
- **Pour le vol en baptêmes biplaces**, dans l'ensemble, il n'y a pas de limitations. Il faut demander au pilote de vous informer sur les conditions particulières.

## À QUEL COÛT ?

- Les tarifs proposés par INITIAL PROGRESS sont sensiblement équivalents aux autres écoles de qualités, mais à notre avis il faut se méfier des publicités trop racoleuses, qui garantissent une progression rapide en une semaine, et qui vous promettent un nombre de vol. Ce sera au détriment de la qualité de l'enseignement. Aucun moniteur ne peut préjuger de votre capacité à assimiler cette progression ou de la météo durant le stage.
- INITIAL PROGRESS fournit tout le matériel, et il n'y a rien à rajouter pendant la phase d'enseignement, si ce n'est votre assurance.
- Pour connaître le coût moyen de votre formation, reportez-vous aux tarifs des différents stages.
- Il n'existe pas de conditions préétablies pour demander une **remise** : toute personne qui rencontre des difficultés peut en faire la demande à condition d'avoir des revenus ou indemnités sous toutes les formes. Elle doit, bien entendu, être faite **par lettre**. Cette demande relève de l'appréciation du comité directeur en fonction de la nature, de l'objet ou encore de la situation financière du demandeur.
- Une **attestation** peut vous être fournie pour prise en charge par votre comité d'entreprise.

## COMBIEN DE TEMPS POUR ÊTRE AUTONOME ?

Il n'y a **pas de règles définies**, chacun progresse à son rythme, en fonction du temps qu'il y consacre, de sa motivation et de ses aptitudes personnelles. Il y a aussi une petite part de chance, la **météo se montre parfois capricieuse**, mais la patience fait partie de l'enseignement. La formation Parapente INITIAL est prévue sur environ 15 sessions, ce qui permet de se former en toute sérénité...

## QUE FAIRE EN CAS D'INDISPONIBILITÉ LE JOUR DU STAGE ?

L'annulation de votre inscription modifie la composition du groupe, ce qui peut entraîner des conséquences négatives sur le déroulement d'un stage, voire nous conduire à le supprimer. Vous devez **IMPÉRATIVEMENT** nous prévenir **30 jours avant la date de début du stage**.

- Dans le cas d'annulation, les **frais d'inscription** de 200€, ne seront pas remboursés.
- Sans un **avis de votre part**, aucun remboursement ne sera effectué.
- Tous stage commencé, ou stage compacté nominatif, ne pourra pas être remboursé.

Le nombre des places étant limité, prévenir un désistement, peut permettre de satisfaire un(e) autre stagiaire sur liste d'attente...et ne pas supprimer le stage.

L'école INITIAL PROGRESS se réserve le **droit d'annuler** le stage **7 jours avant le début** de ce dernier si le nombre de participants inscrits est inférieur à 5.

Nous veillerons à placer les participants dans d'autres découvertes conformément aux disponibilités et contraintes de chacun.

Dans le cas où aucune alternative de nouvelle « Découverte » n'est trouvée, l'école INITIAL PROGRESS rembourse l'intégralité des frais d'inscription.

En aucun cas l'école INITIAL PROGRESS ne rembourse les frais de transport et/ou d'hébergement engagés par le stagiaire.

## PRÉ-RÉSERVATION DE VOTRE DÉCOUVERTE (BON-CADEAU)

Félicitation, ce bon cadeau vous a été offert, pour effectuer une « Découverte » en parapente. Il est valable **1 an**, à condition d'avoir réservé votre journée dans **les 3 mois** à compter de la date de votre cadeau.

- Pour que votre date soit **Réservée** effectivement dans le planning, vous devez **Pré-Réserver** votre découverte en vous rendant sur le planning du site internet <http://www.initialprogress.com/planning> et vérifier la disponibilité des dates.
- Dans le cas où vous n'avez pas réservé, vous devez nous **prévenir le plus rapidement possible**, au plus tard une semaine avant votre date de vol souhaitée. Nous pouvons organiser un vol « au pied levé », cela dépend des disponibilités, mais ce n'est pas un engagement de notre part.
- Le nombre important de personnes inscrites aux découvertes, ne nous permet pas de contacter individuellement chaque personne. La veille du jour de la découverte, c'est à **vous qu'incombe la prise de rendez-vous par téléphone**, avec INITIAL PROGRESS au 06 75 54 68 19.

## ANNULATION ET REPORT DE DATE (BON-CADEAU)

- En cas de météo défavorable, les « Découvertes » seront reportées à une date ultérieure. Il faudra réserver une autre date, dans les 3 mois qui suivent.
- Seul, le moniteur est habilité à ajourner les « Découvertes », respectant les consignes de sécurité établies dans le centre de formation. Nous nous réservons la possibilité de changer de site de décollage en fonction des conditions météo. Tous les frais de déplacements sur les sites de vol, sont à votre charge.
- La « Découverte » dont vous n'avez **pas réservé** la date au planning, dans un délai de 3 mois, ne sera pas remboursée.
- Le bon cadeau est nominatif, seul le bénéficiaire inscrit peut effectuer la « Découverte »
- Néanmoins, en cas d'**indisponibilité à la date prévue**, vous devez nous prévenir (par téléphone) 15 jours avant la date de la « Découverte ». Vous aurez 2 possibilités :
  - Réaliser votre « Découverte » dans les 3 mois qui suivent. Vous devez réserver une nouvelle date au planning.
  - Offrir votre « Découverte » à une autre personne. Il vous sera envoyé un « Bon-cadeau » avec les nouvelles mentions signalées.

**VOUS DEVEZ IMPÉRATIVEMENT NOUS PRÉVENIR 15 JOURS AVANT, POUR TOUTES MODIFICATIONS DE VOTRE « DÉCOUVERTE »**

## SÉANCE DÉCOUVERTE BAPTÊME

Cette initiation est une séance de découverte des techniques de base du décollage en parapente, sur une petite journée 10h à 11h avec pose pique-nique.

- Elle comprend une mini formation pédagogique et a pour but de faire découvrir le Parapente solo. Prise en main du matériel et premiers gonflages sur pente école (pente d'un dénivelé maximum de 30 m). Vous aurez le loisir de piloter et contrôler votre aile, sous les consignes de votre moniteur.
- Une assurance individuelle est obligatoire. Le participant devra s'en acquitter à l'inscription. Celle-ci prendra effet le jour de la « Découverte » pour une durée de 21 jours.

Nous vous conseillons de venir avec des vêtements adaptés à la température, des chaussures de marche ou basket, des gants, et des lunettes et une bouteille d'eau.

## QUE FAIRE EN CAS D'INDISPONIBILITÉ LE JOUR DE LA DÉCOUVERTE ?

Si vous devez **annuler votre participation**, en cas d'indisponibilité ou pour toute autre raison, vous devez impérativement nous **prévenir 3 jours avant** la date du jour de la « Découverte »

- Dans ce cas, les sommes versées seront remboursées.
- Dans le cas contraire, aucun remboursement ne sera effectué.

L'école INITIAL PROGRESS se réserve le droit d'**annuler la découverte**, 3 jours avant le début de cette dernière, en cas de météo défavorable ou si le nombre de participants inscrits est inférieur à 5.

Nous veillerons à placer les participants dans d'autres découvertes dans un délai de 21 jours conformément aux disponibilités et contraintes de chacun. En aucun cas l'école INITIAL PROGRESS ne rembourse les frais de transport et/ou d'hébergement engagés par le participant.

**VOUS DEVEZ IMPÉRATIVEMENT PRÉSENTER LE « BON-CADEAU » AVANT DE COMMENCER LES « DÉCOUVERTES »**

**VOUS DEVEZ IMPÉRATIVEMENT RÉGLER « L'ASSURANCE » AVANT DE COMMENCER LA « DÉCOUVERTE »**